Konkurse Faillites Fallimenti

No 247 Mittwoch, 20.12.2006 124. Jahrgang

1. Débitrice: Pitchfruits SA, chemin d'Alcire 10, 1228 Plan-les-Ouates GE

2. Remarques: culture maraîchère et herbes aromatiques, commerce de produits de consommation, en particulier de fruits et légumes et d'herbes aromatiques, ainsi que paysagisme, étude, réalisation et entretien de jardins et d'espaces verts; elle diffusera ses produits notamment sous la marque

Agrivert.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);

3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets

déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3). A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);

- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2-3) Pour tout renseignement:

Nadia Accardi/Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05

Office des faillites

1227 Carouge

(03687088)